

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (CCN)
ÉTAT DES RÉALISATIONS AXÉES SUR LES RÉSULTATS
(2004-2005)
MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA
LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

En vertu du Cadre de responsabilisation adopté par le Cabinet en 1994 pour la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*, la Commission de la capitale nationale (CCN) est parmi les 31 ministères et organismes fédéraux clés qui sont tenus de soumettre un bilan de réalisations annuel à la ministre du Patrimoine canadien. Ce bilan énonce les résultats atteints par rapport aux activités réalisées au cours de la période visée par notre plan d'action 2003-2006.

Les activités sont regroupées sous les catégories suivantes :

- **sensibilisation** des employés et de la haute direction à la dualité linguistique et aux priorités des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM);
- **consultations** des CLOSM sur leurs priorités ou sur de nouvelles initiatives, politiques ou programmes de notre organisme;
- **communications** avec les CLOSM au sujet de nos programmes et services;
- **coordination et liaison** avec d'autres instances gouvernementales (fédérales, provinciales ou municipales);
- **financement et prestation de programmes** aux CLOSM; et
- **reddition de comptes**.

Renseignements généraux

Ministère/organisme fédéral : Adresse :	Commission de la capitale nationale (CCN) 202-40, rue Elgin Ottawa (ON) K1P 1C7
Site Web :	www.canadascapital.gc.ca
Ministre responsable :	Marcel Beaudry, Président
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en oeuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous-ministre adjoint, champion des langues officielles) :	Suzanne Gustafsson, Directeur administratif, Ressources humaines
Mandat du ministère/de l'organisme fédéral :	Le mandat de la CCN est d'édifier une magnifique capitale pour les Canadiens. Plus précisément, la CCN doit établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale et organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social.
Coordonnateur national responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Stéphane Pellicano Agent de programme, Développement organisationnel Commission de la capitale nationale 202-40, rue Elgin Ottawa (ON) K1P 1C7 spellica@ncc-ccn.ca

Sommaire des principaux résultats atteints

Introduction

La Commission de la capitale nationale a pour mandat d'édifier la région de la capitale du Canada au nom de tous les Canadiens. Notre mission est de faire en sorte que cette région soit une source de fierté et d'unité. Pour y arriver, nous croyons fermement que nous nous devons d'être des ambassadeurs des deux langues officielles du Canada car celles-ci constituent le fondement de notre pays.

Nous sommes non seulement engagés à appliquer la *Loi sur les langues officielles* dans tous nos secteurs d'activités, nous le sommes aussi dans le maintien des deux langues officielles dans la région de la capitale du Canada. En ce qui concerne la prestation de notre mandat, le bilinguisme y occupe une place prépondérante dans tous les aspects de nos activités quotidiennes.

En créant un lieu de rencontre pour tous les Canadiens, la CCN présente la région de la capitale aux visiteurs comme un endroit où ils peuvent découvrir la culture, les réalisations et le patrimoine canadiens grâce à une variété de services, d'activités et de programmes mettant en valeur l'identité canadienne. Nos programmes et nos services à l'intention du public sont non seulement offerts dans les deux langues officielles, ils sont aussi conçus de manière à refléter le caractère linguistique et la diversité culturelle unique de notre région et de notre pays. Une attention particulière est portée au fait d'organiser des manifestations et des activités des deux côtés de la rivière des Outaouais et de donner aux visiteurs l'occasion de découvrir et de faire l'expérience de la diversité culturelle du Canada.

Les trophées de la langue

La CCN, en collaboration avec plusieurs partenaires, est fière d'avoir accueilli l'émission de Bernard Pivot, *Les trophées de la langue dans la région*. Cette émission qui rend hommage aux francophones s'étant démarqués dans divers domaines, a été diffusée dans 43 pays sur la chaîne TV5 Monde le 20 novembre 2004, dans le cadre du Sommet de la francophonie.

Cette initiative se voulait être une contribution au rayonnement international de la région de la capitale nationale tout en faisant la promotion de la langue française. De plus, la CCN a invité toutes les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle à s'inscrire à une dictée portant sur le thème du Canada. Celle-ci a été administrée par M. Pivot ce qui s'est avéré être une expérience enrichissante pour chacun des participants.

Sussex Cinéma.fr

Sussex Cinéma.fr, un festival de film français en plein air, a eu pour objectif de souligner le 400^e anniversaire de la présence française en Amérique du Nord, d'animer les cours historiques de la promenade Sussex et de promouvoir le bilinguisme dans la capitale.

Le rôle de la CCN a été d'agir en tant que coordonnateur de l'événement tant au niveau de la logistique, de sa production et de sa promotion afin d'assurer que cet événement remporte un succès retentissant. Plus de 4 000 personnes ont assisté à 10 représentations de grands films français en plein cœur d'Ottawa au cours du mois d'août 2004.

Faire connaître le Canada aux Canadiens

La CCN est un chef de file en matière de prestation de service au public dans les deux langues officielles. Le centre de contact de la capitale, l'InfoCentre de la capitale, le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau et des attractions telles que le Pavillon Canada-Monde continuent d'être des modèles de service exceptionnels offerts aux visiteurs dans les deux langues officielles.

Toutes les publications, tout le matériel promotionnel et tous les renseignements offerts aux visiteurs, y compris le site Web de la CCN, sont bilingues. De plus, les festivals de la CCN sont ciblés à l'échelle nationale de manière à attirer les visiteurs dans la région de la capitale et, si possible, les festivités sont télédiffusées dans tout le pays, en français et en anglais. Des efforts particuliers sont aussi déployés pour rejoindre les minorités linguistiques dans

tout le pays par l'entremise de programmes télévisés sur les chaînes locales. Le Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures de la CCN fait aussi mention de l'importance de rejoindre les minorités linguistiques dans l'ensemble du pays.

Protéger et préserver les trésors nationaux

Notre responsabilité en matière de protection et de préservation des trésors du Canada va bien au-delà du patrimoine bâti de la région. Elle englobe aussi la préservation du patrimoine naturel et culturel de la capitale au nom des futures générations de Canadiens.

Les cultures francophones et anglophones sont toutes deux bien présentes dans la région de la capitale. La CCN cherche continuellement à mettre l'accent sur cette diversité et cette authenticité en misant sur des activités et des manifestations enrichissantes sur les plans social et culturel.

La CCN comme présence sociale

En tant qu'organisme qui œuvre dans la région, la CCN est fière de jouer un rôle important dans la promotion des deux langues officielles dans la région de la capitale du Canada tout en faisant affaires avec des partenaires, des dirigeants communautaires et des résidents. Nous veillons à ce que notre site Web, nos publications, nos documents de planification de même que nos avis publics, notre publicité et nos appels de soumission soient présentés dans les deux langues officielles. Toutes les réunions et consultations publiques ont lieu dans les deux langues officielles, des deux côtés de la rivière des Outaouais, et tous les emplacements immobiliers et secteurs d'activités sont pourvus de signalisation bilingue.

La CCN assume de plus un rôle de chef de file en collaborant avec les administrations municipales afin de promouvoir l'importante question de la dualité linguistique dans la région de la capitale du Canada, laquelle peut servir d'exemple pour tout le pays.

La CCN a aussi établi des contacts avec des dirigeants d'affaires dans la région de la capitale du Canada pour aborder la question de la dualité linguistique et pour entrevoir la possibilité d'initiatives permettant de renforcer le caractère bilingue d'établissements, à Ottawa et à Gatineau, et d'accroître la présence de cette dualité. Cette démarche pourrait inclure des affiches, un accueil, des menus et un service bilingues. Le service bilingue dans les établissements fédéraux et commerciaux de la capitale est un objectif qui peut être atteint et qui peut aussi servir d'exemple pour tout le pays.

La CCN veille au rendement et à la conformité en ce qui a trait à ses obligations afin d'offrir au public des services dans les deux langues officielles, y compris tout concessionnaire ou tout entrepreneur qui assure un service en son nom.

Ceci dit, nous ne sommes pas sans savoir que malgré nos nombreux efforts, il y a toujours place à l'amélioration dans certains secteurs. Notre plus grand défi demeure celui du service offert par nos locataires commerciaux. Nous avons fait des progrès importants et avons mis en œuvre diverses mesures. Ceci dit, nous nous engageons à prendre d'autres mesures afin de veiller à ce que les locataires commerciaux occupant des immeubles loués par la CCN se conforment aux dispositions sur les langues officielles contenues dans leur bail. Nous sommes prêts à travailler avec nos locataires et à leur offrir les outils nécessaires pour leur faciliter la tâche et les aider à bénéficier des avantages du bilinguisme.

En outre, la CCN s'est jointe au projet pilote de la Ville d'Ottawa, *Aide aux entreprises*, les encourageant à améliorer leurs services à la clientèle en français et en anglais en mettant à leur disposition des outils pratiques.

La CCN réitère son engagement ferme à poursuivre nos efforts pour atteindre la norme la plus élevée en matière d'exigences linguistiques au sein de notre organisme. Il s'agit là d'un défi constant qui exigera des efforts continus de notre part, et nous sommes prêts à relever ce défi.

Prix Léon du Leadership

Cette année, le Prix Léon du Leadership a été décerné à M. Beaudry, président de la CCN, par Mme Dyane Adam, Commissaire aux langues officielles. Mme Adam a remis ce prix à M. Beaudry le 3 mai 2005. Ce prix rend hommage au dirigeant d'une institution fédérale qui s'est démarqué par son leadership pour promouvoir la dualité linguistique et mettre en oeuvre le programme des langues officielles au sein de son institution. La mascotte de ce prix est Léon, le chemineau qui dirige le train des langues officielles.



M. Beaudry a été honoré d'accepter ce prix au nom de tous les employés de la CCN qui travaillent avec ferveur pour se conformer aux obligations en langues officielles, qu'il s'agisse du service au public, de la langue de travail, du respect de la participation du français et de l'anglais et de la promotion de la dualité linguistique dans la région de la capitale du Canada.

État de réalisations détaillé

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Principaux résultats visés pendant la période 2004-2005 couverte par le plan d'action	Principales activités réalisées pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations	Progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations
<p>La sensibilisation n'était pas une composante particulière de notre Plan d'action 2003-2006, cependant la sensibilisation a toujours été une composante intégrale et continue de notre programme sur les langues officielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toutes les soumissions au Comité de la haute direction (CHD) tiennent compte des effets sur les ressources humaines, y compris les langues officielles. ➤ Les rapports annuels sur les langues officielles présentés aux agences centrales sont affichés sur notre site intranet et sur notre site Web Internet. ➤ Message affiché sur intranet invitant tous les employés à participer au <i>Rendez-vous de la francophonie</i> ➤ La nouvelle politique sur les langues officielles a été rédigée pour refléter nos obligations relativement aux nouvelles politiques et directives sur les langues officielles du gouvernement du Canada. Elle vise à soutenir le développement des collectivités minoritaires de langue officielle. ➤ La Championne des langues officielles à la CCN communique régulièrement au Comité de la haute direction les derniers détails sur les dossiers des langues officielles, y compris nos obligations en vertu de la Partie VII de la <i>Loi sur les langues officielles (LLO)</i>. ➤ Le coordonnateur des langues officielles participe régulièrement aux réunions des coordonnateurs nationaux des principaux ministères et institutions fédéraux chargés d'appliquer l'article 41 de la <i>LLO</i>. ➤ La Championne des langues officielles à la CCN faisait partie d'un comité directeur formé de 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Championne des langues officielles s'assure que, lors de la planification de nouveaux projets, programmes, et services qui sont éventuellement soumis au CHD pour approbation tiennent compte des langues officielles. ➤ D'accroître la sensibilisation à la fois à l'interne et à l'externe de notre programme sur les langues officielles. ➤ Le Coordonnateur informe la Championne des langues officielles des développements par rapport à l'application de l'article 41 de la <i>LLO</i>. ➤ Sensibilisation aux activités/projets entrepris par d'autres ministères et

	15 champions examinant et recommandant des projets au Conseil du Trésor en vertu du Fonds d'innovation en matière de langues officielles.	agences qui pourraient nous servir.
--	---	-------------------------------------

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Principaux résultats visés pendant la période 2004-2005 couverte par le plan d'action	Principales activités réalisées pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations	Progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations
<p>Principaux besoins identifiés dans le Plan d'action 2003-2006 : <u>fête du Canada et Bal de Neige</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Besoin d'une plate-forme pour faire des spectacles et performer devant des audiences variées dans le but de lancer une carrière, ce que la CCN peut offrir avec ses événements d'envergure nationale tels la fête du Canada et le Bal de Neige. 	<p><u>Fête du Canada 2004</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La CCN favorise la fierté et l'unité en planifiant, en organisant et en coordonnant les célébrations de la fête du Canada dans la région de la capitale du Canada. ➤ Les artistes suivants, issus de CLOSM, ont participé en 2004 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Stef Paquette (Franco ON) ○ Blou (Franco N-E) ○ Lennie Gallant (I-P-E) ○ Aymar (Franco ON/N-E) ○ FreeWorm (Anglo QC) ○ Taima (Autochtone QC) ○ Forent Volland (Autochtone QC) ○ Roch Voisine (Franco N-B) ○ Les Muses (Franco N-B) ○ Vishten (Franco N-B) ○ Danny Boudreau (Franco N-B) ○ Mari-Jo Thério (Franco N-B) ○ Pierre Robichaud (Franco N-E) ○ Les Araignées du Boui (Franco N-B) ○ FESFO (Franco de l'ON) ○ Musique 400 (Franco N-E) ○ Circus Cowboys (Anglo QC) ○ Collectivo (Anglo QC) ○ Njacko Backo (Franco ON) <p><u>Bal de neige 2005</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bal de Neige, le festival d'hiver le plus important en Amérique du Nord, a été présenté pour la 27^e fois en février 2005. <p><u>La Scène nordique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Scène nordique est une 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La télédiffusion de l'émission « J'avions 400 ans » a été produite au Parc Jacques-Cartier à Gatineau dans le cadre du 400^e anniversaire de l'Acadie. En tout, 19 artistes de CLOSM ont été mis en vedette, qui représente une augmentation de 90 p. cent par rapport à l'année précédente. ➤ Située au centre-ville, au début de la patinoire du canal Rideau, à la hauteur du Centre national des arts, la Scène nordique est un nouveau théâtre à ciel ouvert du Bal de Neige, qui

<p><u>Redécouvrons notre citoyenneté</u> La liste actuelle des participants au programme, recrutés dans les écoles à travers le Canada par les clubs Rotary, souligne une carence au plan de la participation de jeunes issus des CLOSM.</p>	<p>attraction unique dans la région de la capitale du Canada, qui a assemblé des artistes d'un océan à l'autre, représentant une variété de communautés canadiennes, dans la région de la capitale du Canada pour une gigantesque célébration hivernale.</p> <p>Les artistes suivants, issus de CLOSM, ont participé en 2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Buffy Ste-Marie (Autochtone SK) ○ Florent Vollant (Autochtone QC) ○ Polly-Esther (Franco SK) ○ Rise Ashen (Franco ON) ○ Annie Lefèbvre (Franco ON) ○ École secondaire publique de la Salle (Franco ON) ○ Aurèle Lecompte (Franco ON) ○ Josée Lajoie (Franco AB) ○ Paul Demers (Franco ON) ○ Serge Monette (Franco ON) <p>Recrutement de nouveaux talents canadiens et de CLOSM lors de participation à des colloques/congrès en 2004-05 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fêtes et événements Québec (QC, octobre 04) ○ Contact ontariois (ON, janvier 05) ○ Contact ouest (MB, février 05) ○ La Bourse RIDEAU (QC, février 05) ○ Strictly Mundial (QC, février 05) 	<p>a présenté une variété de spectacles gratuits en après-midi et en soirée. En tout, 10 artistes ont été mis en vedette, qui représente une augmentation de 20 p. cent par rapport à l'année précédente.</p> <p>➤ Participation dans 5 événements de recrutement, qui est équivalent à l'année précédente.</p> <p>➤ Parmi plus de 200 participants accueillis par la CCN en mai 2004 dans le cadre du programme « Patriotisme vécu », 37 se sont identifiés comme bilingues. Quatre élèves de la province de Québec se sont dits anglophones. Un élève du Nouveau-Brunswick s'est déclaré francophone. Les autres participants figuraient sur la liste du club Rotary à titre d'anglophones. Il faut noter que les élèves s'identifiaient eux-mêmes.</p>
--	---	---

<p>Nouveaux programmes</p> <p><u>Une capitale de classe mondiale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau programme scolaire qui a débuté en mai 2004. Une expérience multi-média qui met en valeur les différents aspects de la capitale : historique, culturel et symbolique ainsi que la dualité linguistique. Ce programme offre des visites guidées du boulevard de la Confédération. <p><u>Notre coin de pays</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme scolaire en-ligne offert sur le site Internet de la CCN et préparé avec des jeunes de partout au pays, mettant en valeur les provinces et territoires. <p><u>Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le programme, situé dans le Pavillon Canada-Monde, est offert dans les deux langues officielles aux écoliers et aux autres visiteurs du Pavillon. Le contenu reflète la richesse de la diversité linguistique et culturelle de la région de la capitale. ➤ Cette initiative est un legs de la dernière version du « Programme de visites familiales dans la capitale », offert en 2001 dans le cadre des festivités de la fête du Canada. Ce programme est un concours organisé par la CCN dans des écoles de tout le Canada, y compris dans les CLOSM. Treize élèves, représentant tous les territoires et provinces du Canada, ont été sélectionnés au hasard et ont gagné un voyage vers la capitale avec les membres de leur famille. Une fois dans la capitale, ils se sont vus offrir un séjour entièrement bilingue. Par la suite, un petit projet en ligne intitulé « Notre coin de pays » a été élaboré en collaboration avec les professeurs et condisciples des gagnants du « Programme de visites familiales dans la capitale ». Ce site est offert dans les deux langues officielles. ➤ Des groupes témoins (“focus groups”) ont été invités à donner leurs impressions sur le nouveau concept préliminaire du prochain Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le programme a été offert avec succès aux écoliers visiteurs et dans les écoles locales en 2004-2005, dans la langue officielle de leur choix, par des guides qui parlaient très bien celle-ci. ➤ « Notre coin de pays » est un produit à petite échelle. Nous ne prévoyons pas d’autres améliorations à ce site. ➤ Les réactions et les commentaires du public, à l’approche suggérée pour ce nouveau programme, ont été très encourageants et des plus constructifs. Entre autre, cette consultation a confirmé l’ouverture et l’intérêt du public pour un spectacle
---	--	--

		bilingue. Le feedback reçu a validé la façon de bien présenter la diversité culturelle ainsi que la dualité linguistique du pays.
--	--	---

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

Principaux résultats visés pendant la période 2004-2005 couverte par le plan d'action	Principales activités réalisées pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations	Progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations
<p>La communication n'est pas une composante particulière de notre Plan d'action 2003-2006, cependant, nous allons susciter la rétroaction des groupes et organismes des CLOSM quand nous allons leur envoyer notre État des réalisations axée sur les résultats (2004-2005). Ceci nous sera utile quand nous réviserons et mettrons à jour notre plan d'action l'année prochaine.</p>	<p><u>Communications et marketing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inclusion des médias des CLOSM situés dans la région de la capitale du Canada dans la liste de distribution des communiqués de presse. ➤ L'année dernière, l'équipe de communications de la CCN a communiqué de façon proactive avec les médias ciblés dans des CLOSM pour leur communiquer les derniers renseignements sur des projets et enjeux survenant dans leurs régions respectives. <p><u>Télédiffusion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fête du Canada 2004 et Bal de Neige 2005 ont travaillé avec la série télévisée <i>KIDS CBC</i> et avec la série d'émissions pour enfants <i>THE X</i> de CBC, pour rejoindre les jeunes anglophones du Québec. ➤ En mai 2004, la production et la diffusion de deux épisodes de <i>Salut Bonjour Week-End</i> du réseau TVA en direct de la capitale du Canada a permis de rejoindre les francophones hors-Québec de tout le pays. ➤ La production de l'émission <i>J'Avions 400 Ans</i>, en hommage aux 400 ans de l'Acadie, a été produite dans la capitale du Canada le premier juillet 2004, et diffusée sur tout le réseau national de TVA le 15 août 2004, jour de la fête des Acadiens. <p>➤ En octobre 2004, la CCN, en</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Deux épisodes de <i>The X</i> et plus de 20 segments de <i>KIDS CBC</i> ont été produits à la Fête du Canada et à Bal de Neige. ➤ Cette émission de télévision a non seulement permis de souligner la place des Acadiens au pays, mais elle a aussi permis de rendre hommage à cette minorité francophone dans la capitale du Canada le jour de la fête nationale. ➤ Cette émission diffusée

	<p>collaboration avec TV5 Québec Canada, Patrimoine canadien et le ministère des Affaires francophones de l'Ontario, a invité dans la capitale du Canada, le célèbre animateur Bernard Pivot, pour produire son émission <i>Les trophées de la langue française</i>.</p> <p>➤ La section radio-télévision de la CCN tente toujours d'établir des ponts durables avec l'<i>Alliance des radio francophones</i> pour rejoindre les francophones hors-Québec, mais les frais réclamés par l'Alliance rendent ces démarches hors de portée de nos budgets.</p>	<p>au Canada et à l'échelle de la francophonie planétaire, aura permis de promouvoir la dualité linguistique canadienne et de faire découvrir des francophones passionnés de toutes les régions du Canada à partir de la capitale du pays. Cette émission a permis de faire ressortir le rôle de la capitale canadienne comme microcosme du pays.</p>
--	--	---

D. COORDINATION ET LIAISON (N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Principaux résultats visés pendant la période 2004-2005 couverte par le plan d'action	Principales activités réalisées pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations	Progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations
<p><u>Prestation des services en français et en anglais par les locataires commerciaux d'édifices fédéraux dans la région de la capitale nationale¹</u></p> <p>➤ La Commission de la capitale nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada devront aider leurs locataires commerciaux à respecter leurs obligations en matière linguistique telles que définies dans les clauses linguistiques de leur bail, soit par des mesures directes, soit en les</p>	<p>➤ En septembre 2004, une nouvelle Annexe fut incorporée au bail pour les nouveaux baux et les renouvellements des baux commerciaux. Le locataire signe l'Annexe confirmant qu'il accepte les conditions linguistiques.</p> <p>➤ Le processus de vérification des commerces a été formalisé sur une base annuelle.</p>	<p>➤ Lors de la signature du bail, notre agent discute des clauses linguistiques avec le locataire.</p> <p>➤ Le rapport suite aux inspections indique qu'il y a eu une nette amélioration de la part de nos locataires.</p> <p>➤ Le coordonnateur de la Ville d'Ottawa a confirmé que certains locataires ont utilisé</p>

¹ Recommandations tirées du rapport de l'étude spéciale du Bureau du Commissaire aux langues officielles: *Prestation des services en français et en anglais par les locataires commerciaux d'édifices fédéraux dans la région de la capitale nationale : une question de fierté nationale et de respect mutuel*

<p>référant aux sources appropriées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrimoine canadien devra déterminer, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale, les moyens les plus efficaces de sensibiliser le secteur privé de la RCN à la dualité linguistique et organiser une campagne à cette fin dans le but d'encourager les entreprises du secteur privé à respecter le caractère bilingue du Canada et, par conséquent, à fournir des services dans les deux langues officielles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Grâce au projet <i>Aide aux entreprises</i> offert par la Ville d'Ottawa et financé par Patrimoine canadien, la CCN a distribué la trousse <i>d'Aide aux entreprises</i> à tous les locataires commerciaux. La trousse offre aux commerçants des services de traduction à mini prix; des ateliers de communication orale; et de l'aide pour recruter du personnel bilingue. Cette initiative a pour but d'accroître et d'améliorer la prestation de services dans les deux langues officielles dans la région de la capitale nationale. ➤ Des représentants de la CCN ont rencontré un représentant de Patrimoine canadien en mai 2005 pour discuter de la possibilité de mener en partenariat une campagne de sensibilisation visant à encourager les entreprises privées à respecter le caractère bilingue du Canada en offrant leurs services dans les deux langues officielles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ certains locataires ont utilisé les services de formation et de traduction ainsi que les affichettes français/anglais. Le coordonnateur de la Ville d'Ottawa nous a aussi informé que lors de leurs visites aux commerçants, ils ont remarqué une nette amélioration en ce qui à trait à l'affichage et aux services. ➤ Cela pourrait donner l'occasion de signer une entente avec Patrimoine Canada dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO).
---	--	--

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Principaux résultats visés pendant la période 2004-2005 couverte par le plan d'action	Principales activités réalisées pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations	Progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations
<p><u>Mesures envisagées pour répondre aux besoins des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lorsqu'il y a des célébrations particulières pour commémorer les anniversaires de ces communautés minoritaires, comme par exemple la célébration de l'Acadie en 2004, où lorsqu'il y a des anniversaires provinciaux ou territoriaux, nous allons mettre en valeur des artistes provenant des communautés minoritaires de ces régions lors des célébrations de la fête du Canada dans la capitale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les artistes issus de CLOSM ont été cités à la section B. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette même formule sera utilisée dans les années futures.

<p>canadienne;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement de thématiques de programmation pouvant inclure des représentants des communautés minoritaires de langues officielles; ➤ Maintenir nos participations à des conférences et continuer de s'impliquer dans les réseaux artistiques et culturelles de ces communautés; ➤ La CCN explorera avec le Club Rotary la possibilité de recruter des étudiants de façon proactive dans les réseaux francophones hors Québec et la communauté des CLOSM au Québec afin d'assurer une meilleure représentation. <p><u>Ressources, financières et autres, consacrées à la réalisation du plan d'action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous allons assurer la participation des représentants de ces communautés aux événements de la capitale à même les ressources financières existantes, il en va de même pour notre participation aux conférences artistiques et culturelles; ➤ Les ressources financières seront puisées à l'intérieur de nos budgets; ➤ La CCN poursuivra la possibilité de signer un protocole d'entente avec le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) et de proposer des projets qui s'y rattacherait afin de sensibiliser les communautés minoritaires de langue officielle aux activités de la 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Colloques / Congrès 2004-05 – cités à la section B (p. 7). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Même si nous avons étudié avec le bureau national la possibilité de recruter de façon proactive des élèves des CLOSM, la tâche est très difficile pour ces personnes, car les participants sont choisis directement par les clubs Rotary locaux en collaboration avec leurs écoles locales. Toutefois, de nombreux élèves participants sont bilingues. ➤ Des efforts au niveau de la Commission (inter-directions) seront explorés et /ou déployés pour proposer un élément se liant aux activités existantes de la CCN ou d'une initiative de projet pour y sensibiliser les CLOSM.
---	--	---

<p>CCN.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ À l'été 2004, le Spectacle son et lumière a été présenté à environ 150,000 spectateurs. Le spectacle mettait entre autre en valeur les Canadiens et Canadiennes de toutes régions. De nombreuses origines linguistiques régionales étaient représentées à travers divers accents locaux que l'on retrouve chez les Canadiens et Canadiennes vivant à travers le pays. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ À l'été 2005 le tout nouveau Spectacle son et lumière sera lancé sur la colline du Parlement. Cette quatrième génération de spectacle sur la Colline sera la première avec une représentation bilingue (contrairement à des spectacles présentés alternativement en français et en anglais). Pendant l'année visée, le développement de ce nouveau programme s'est déroulé à bon train et a surtout veillé à obtenir la meilleure représentation possible de la dualité linguistique du pays.
---	---	---

F. REDDITION DE COMPTES

Principaux résultats visés pendant la période 2004-2005 couverte par le plan d'action	Principales activités réalisées pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations	Progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée 2004-2005 par le bilan de réalisations
<p><u>Moyens prévus pour mesurer l'atteinte des résultats escomptés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptabiliser et tenir compte du nombre d'artistes provenant des communautés minoritaires de langues officielles qui participent à la fête du Canada et au Bal de Neige; ➤ Comptabiliser et tenir compte du nombre de communautés minoritaires de langues officielles représentées pour ces deux événements; ➤ La CCN explorera avec le Club Rotary l'objectif de recruter d'ici 2006, 10% de jeunes issus de CLOSM sur le nombre total des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Voir Section E (p.13) 	

Plan de communication**Liste de diffusion**

- membres du Comité des sous-ministres responsables des langues officielles
- membres du Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- membres du Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- groupes et organismes des CLOSM

Adresse Web exacte de l'état de réalisations du ministère/organisme fédéral :

http://www.canadacapital.gc.ca/corporate/work_for_ncc/languages_f.asp

Annexe

**Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
du gouvernement du Canada en matière de langues officielles**

Bureau du Conseil privé du Canada (Affaires intergouvernementales)

Résultats immédiats horizontaux	Indicateurs de rendement	Min./org. fédéraux qui pourraient s'associer aux résultats
Accès accru à la justice dans les deux langues officielles	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à fournir des services dans les deux langues officielles - Connaissance/conscience de la disponibilité des services dans la langue de choix 	Justice Canada
Accès amélioré et participation accrue à l'éducation et à l'apprentissage en appui à la dualité linguistique	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des programmes - Accès aux programmes - Participation aux programmes dans la langue officielle de choix 	PCH, Justice Canada, Santé Canada, RHDCC, Industrie Canada, CIC, etc.
Accès amélioré aux services sociaux et de santé dans la langue de choix	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à fournir des services dans les deux langues officielles - Accès aux services dans la langue de choix 	Santé Canada, Développement social Canada
Enrichissement des activités culturelles mettant en valeur l'identité canadienne	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité des communautés à mener des activités culturelles - Participation aux activités culturelles mettant en valeur l'identité canadienne 	PCH, Industrie Canada, CNA, CAC, SRC, AEC, CCN, ONF, Parcs Canada, Téléfilm Canada
Renforcement du développement économique des communautés et des industries de la langue	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des membres des CLOSM au développement économique de leur communauté - Développement des industries de la langue 	RHDCC, Industrie Canada, APÉCA, DÉO
Vitalité des communautés renforcée	<ul style="list-style-type: none"> - Composition et capital social des CLOSM - Perception à l'égard des CLOSM comme communautés d'accueil 	PCH, CIC, RHDCC, Développement social Canada
La dualité linguistique est renforcée au sein des institutions de la société canadienne et reflétée à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions canadiennes offrent des services dans les deux langues officielles - Les Canadiens utilisent les services dans la langue de leur choix 	AGRHFPC, PCH, CIC
Les institutions fédérales respectent la <i>Loi sur les langues officielles (LLO)</i> et la Constitution	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions fédérales offrent des programmes et des services qui prennent en compte et appuient le développement des CLOSM tout en respectant la LLO 	Tous les ministères et organismes fédéraux désignés